



Annick GREMY

Maire de GRIEGES

Envoyé en préfecture le 18/06/2025

Reçu en préfecture le 18/06/2025

Publié le 18/06/2025

ID : 001-210101796-20250617-2025DM1_2-BF

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 18
" " en exercice : 18
" " qui ont pris part à la délibération : 15
Date de la convocation : 12 juin 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRIEGES

SÉANCE du 17 JUIN 2025 2025 / 26

L'an deux mil vingt-cinq et le dix-sept du mois de juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GRÉMY, Maire.

Présents : Mme GREMY Annick, M. CHARVET Thierry, Mme SANDRIN Annie, M. CUERQ Raymond, Mme FILET Marie-Claude M. BONNOT Jean-Jacques, M. LORIN Christian, Mme SANJUAN Catherine, Mme DESMARIS Ginette, M. LAMPS Arnaud, M. MANIGAND Hervé, Mme MATHEY Lucienne, Mme MERLE Fabienne, Mme MOLARD Cindy, M. PACCLOUD Christian.

Excusés : M. BOUQUET Frédéric, M. DURAND Paul, Mme PALLOT Irène.

Mme SANJUAN Catherine a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET 2025

INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes		
Article (Chap) - Opération	Montant	Article (Chap) - Opération	Montant
212 (21) : Agencements et aménagements de terrains	-456,00	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement	4 080,00
2131 (21) : Bâtiments publics	-50 000,00		0,00
2135 (21) : Instal.géné, agencements, amé des constructions	50 000,00		0,00
2158 (21) : Autres installations, matériel et outillage techniques	4 080,00		0,00
266 (26) : Autres formes de participation	456,00		0,00
Total dépenses :	4 080,00	Total recettes :	4 080,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes		
Article (Chap) - Opération	Montant	Article (Chap) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investissement	4 080,00		0,00
61551 (011) : Matériel roulant	-4 080,00		0,00
Total dépenses :	0,00	Total recettes :	0,00
Total dépenses :	4 080,00	Total recettes :	4 080,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,
ACCEPTE la décision modificative au budget 2025.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Le Maire,
Annick GRÉMY